

Fermeture saisonnière de voies d'escalade pour préserver la nidification d'oiseaux protégés

Signalétique d'information et de sensibilisation des pratiquants sur site

Signalétique élaborée en collaboration avec la LPO Savoie avec la participation de la FFME, la FFCAM et les PNR de Savoie.

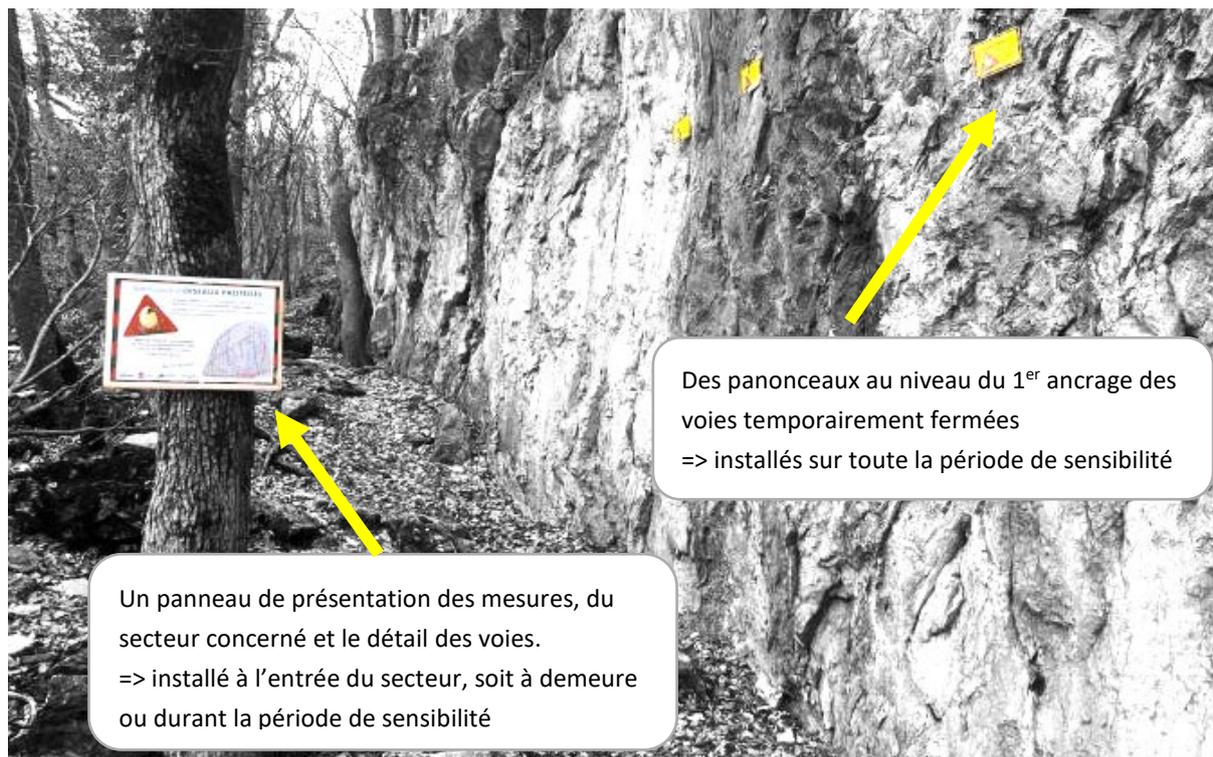
OBJECTIFS

- ✓ Disposer d'une signalétique simple et efficace à mettre en place, informant les grimpeurs des mesures de fermeture temporaire de voies à respecter lors de la préservation de secteurs de nidification.
- ✓ Déployer la même signalétique harmonisée entre les sites pour donner des points de repères communs aux pratiquants.

Ces dispositifs sur site sont complémentaires des autres démarches d'information et supports de sensibilisation (information via les clubs, fédération, presse locale etc...).

Les visuels reprennent le graphisme de signalétique sur le tétras-lyre.

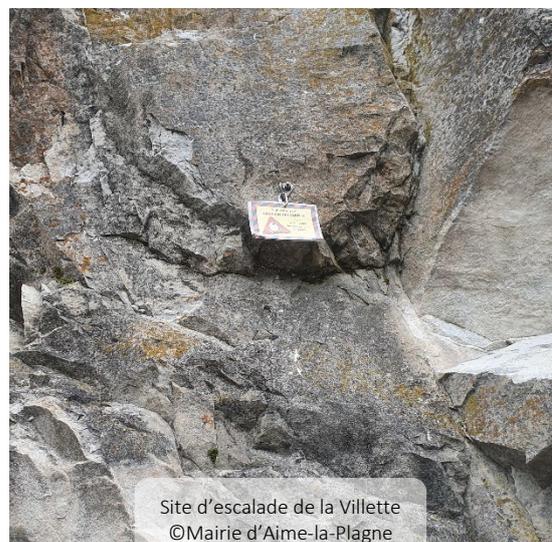
PRINCIPES :



Les maquettes sont au format powerpoint, facilement personnalisables.

1. Panonceau pied de voie :

Petits panneaux installés en pied de voies temporairement fermées



Implantation : Accrochage au 1^{er} amarrage de la voie.

Taille : Format A5.

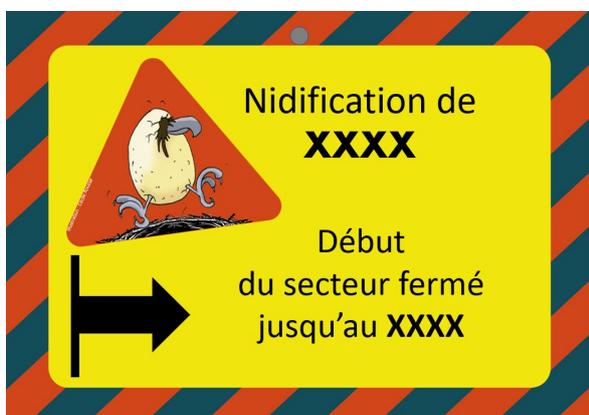
Période d'implantation : Il faut pouvoir installer les panneaux en début de période de sensibilité et les retirer à l'issue de la période sensible. La mise en place d'un suivi ornithologique régulier de la reproduction sur le site permet d'ajuster la période de réouverture des voies.

Contenu : personnaliser l'espèce et la période

Possibilité de personnaliser les consignes (par exemple, en cas de fermeture uniquement des secondes longueurs de voies).

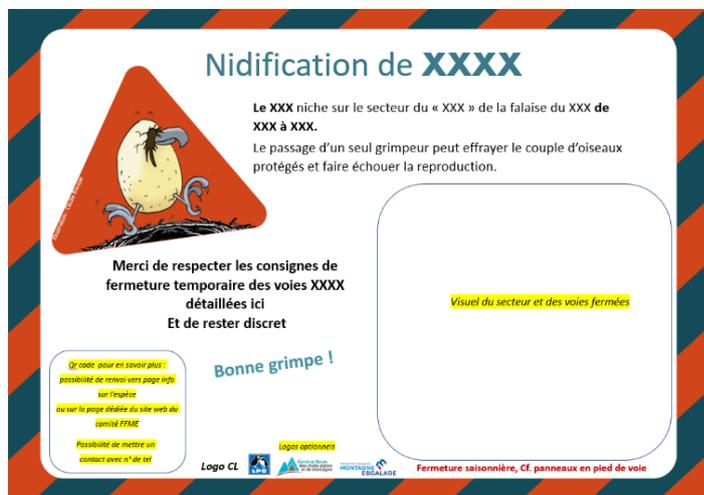
NB Pour les grands secteurs : panneau avec principes de flèche de début de secteur / fin de secteur
Selon l'étendue de la zone, répartir quelques visuels le long du secteur concerné.

Possibilité de personnaliser son contenu et les consignes pour, par exemple, uniquement les secondes longueurs fermées.



2. Panneau d'information général sur le secteur concerné par des mesures

Il présente les mesures, le secteur concerné, le détail des voies (topo) ou la localisation du secteur selon les besoins d'information spécifiques au site



Implantation : sur un arbre, ou autre support à l'entrée de la zone ou au milieu selon la configuration du site.

Période d'implantation : installation soit temporaire pendant la période de sensibilité, soit à demeure pour informer de la présence d'espèces protégées et de mesures de préservation.

Taille : Format A4 à A3 selon le besoin de visibilité et la taille de la zone

Contenu :

- Information sur l'espèce, la période,
- Descriptif du secteur et des voies fermées (topo, schéma, photos ...)
- Possibilité de prévoir un QR code qui renvoie sur le web pour plus d'informations sur l'espèce concernée.
- Si le panneau est amené à rester en place en permanence, insertion d'un Qr code qui renvoie vers la page dédiée à la falaise sur le site du comité FFME et où les informations sont actualisées chaque saison.
- Contact : possibilité de rajouter un contact, un référent pour le site, si observation/question particulière
- Logos : optionnels. Il s'agit des logos des acteurs impliqués dans la gestion du site pour montrer qu'il s'agit de mesures concertées et partagées par l'ensemble des acteurs, c'est une manière de donner du poids aux mesures en place auprès des grimpeurs. Pas de logo de financeurs sur ce type de signalétique terrain.

Exemple du site d'escalade du Mont Secret :

Nidification d'OISEAUX PROTÉGÉS



Illustration : Corinne Rousseau

Le Grand Corbeau niche sur le secteur du « Jardin des Secrets » de la falaise du Mont-Secret de **février à début juillet**.

Le passage d'un seul grimpeur peut effrayer le couple nicheur et faire échouer la reproduction.

Merci de respecter les consignes de fermeture temporaire des voies 9-10-11-12 détaillées ci-contre Et de rester discret

Bonne grimpe !








Fermeture saisonnière, Cf. panneaux en pied de voie

PRECONISATION MATERIAUX

Le choix du matériau va dépendre du type d'information (nidification pérenne, zone temporaire, mesure ponctuelle ...), des moyens humains pour gérer l'affichage et des ressources financières pour les fabriquer.

- Pour une réutilisation régulière => privilégier des matériaux pérennes et qualitatifs type PVC ou Dibond
- Pour une utilisation annuelle et faciliter la fabrication et la pose => visuel plastifié

Exemples de matériaux pérennes	Plastique souple priplak (type PVC) (Cf panneaux tétras-lyre déployés par le PNRC) Rendu souple	Plaque en composites aluminium (Alucobond ou Dibond). Avec impression directe ou sur vinyle Epaisseur de 3 mm minimum pour garantir la solidité et la rigidité du mobilier Rendu rigide
--------------------------------	---	---

Maquettes disponibles auprès des services du Département
04.79.96.74.03. <ariane.celeyron@savoie.fr>